

**2011/3942 - Attribution de subventions de fonctionnement d'un montant global de 4 400 euros à des associations étudiantes et à des organismes de l'enseignement supérieur pour l'organisation de diverses manifestations** (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 24/10/2011, p. 2228)

Rapporteur : M. ARRUE Jean-François

(Adopté.)